RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses Ressources. CRACOVIE, 24 JUIN1960

2. La Septième Assemblée Générale

considérant les changements extrêmement rapides qui menacent l'avenir de la faune et de la flore sauvages et des habitats naturels en Afrique:

accueille avec grande satisfaction les initiatives prises par l'UNESCO. la F.A.O. et autres autorités en vue d'intensifier leur soutien dans le domaine de l'éducation en Afrique. et particulièrement de celle des adultes, en matières de conservation et des problèmes qui s'y rapportent;

et émet le vœu que des moyens plus importants soient mis en œuvre avant que des dommages irréparables n'aient été infligés aux paysages, sol. faune, flore et autres ressources naturelles de l'Afrique.